L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 13 OCTOBRE.

# FEUILLETON.

## LE COUSIN DU DIABLE

Par GONTRAN BORYS.

LES AMOURS DE FLORESTAN.

XIV

OU LE COUSIN DU DIABLE REND UN SERVICE D'AMI A M. DE MORLAC.

Ce qu'avait vu Florestan, le voici:

Entre la fenêtre où il veillait et le berceau sous lequel sommeillait la comtesse, s'étendait, nous l'avons dit, un assez vaste espace.

Rempli par une pelouse où grandissaient à l'aise, sans souci du jardinier, les herbes folles et les fleurs sauvages, cet espace avait à son centre une statue de Diane chasseresse, chef d'œuvre de marbre posé sur un large piédestal carré.

Or, de derrière l'un des angles de ce piédestal, le vicomte avait cru voir surgir avec précaution, puis se retirer tout à coup, une tête masculine.

D'abord, il pensa s'être trompé.

Le jour s'éteignait de plus en plus et l'haleine du soir, descendant avec l'ombre, agitait vaguement les feuillages aux alentours de la statue.

Ne se pouvait-il pas que la silhouette mouvante de quelque branche eût fait illusion à Florestan? Il referma ses volets à demi et resta en observation, les yeux fixés sur le socle blanc.

Au bout de dix minutes, la tête se remontra.

Cette fois, elle apparaissait en pleine lumière, et M. de Morlac eut comme un souvenir de l'avoir déjà rencontrée.

Cette tête nue, aux prunelles ardentes, à la pâleur livide, au cheveux rouges et coupés ras, était de celles que l'on n'oublie jamais.....

En consultant sa mémoire, Florestan se rappela l'homme sombre qui lui avait vendu un cheval à son arrivée à Tournai,—celui-là même que Gilles le palefrenier avait nommé le cousin du diable.

Comment s'était-il introduit dans le parc? Que faisait-il derrière cette statue? Depuis combien de temps se cachait-il là?

Ces questions se présentèrent d'un seul bloc au vicomte qui n'essaya point de les résoudre....

Une préoccupation bien autrement grave accapara toutes ses facultés.

L'inconnu épiait évidemment Dolorès!

C'était vers elle qu'il tendait sa face aigue, contractée, vipérine, rendue plus idéuse que d'habitude par une émotion indéfinissable.

Etait-ce de la haine ou de l'amour?

Nul n'eût su le dire; mais à coup sûr il y avait là, pour la jeune femme, la menace d'un grand danger.

Tandis que, frémissant d'angoisse, M. de Morlac cherchait un moyen de protéger celle qu'il aimait, l'homme quitta sa retraite, et, ployé en deux, rampant comme une panthère au milieu des jungles, il fit quelques pas dans la direction du berceau.

Sa main droite serrait le manche d'un poignard.

A cette vue, le front du vicomte se mouilla.... Que faire? Crier, reveiller la dormeuse?..... Il n'y fallait pas songer. C'eût été précipiter la catastrophe, hâter la fuite de l'assassin.

D'un rapide coup d'œil, Florestan mesura la distance qui le séparait du sol.

Elle était énorme; mais une vigne vierge étalait au long du mur ses branches noueuses et pouvait, à la rigueur, l'aider à descendre.

Il n'hésita pas....

Détachant son épée qui eût entravé ses mouvements, il ne conserva que sa dague et enjamba le rebord de la fenêtre.

Cependant l'homme sinistre marchait à son but avec une lenteur pleine de prudence.......

A toute minute il s'arrêtait pour regarder derrière lui, devant lui, autour de lui.

L'idée ne lui vint pas de regarder au-dessus de lui, et Florestan, cramponné par les pieds et par les mains à la muraille, put, sans attirer son attention, commencer son entreprise difficile.

Si vite qu'il descendit toutefois, il était dou teux que le vicomte arrivât avant Dolorès. Au moment même où sa botte touchait terre, Diego Diaz pénétrait sous le berceau.

Là, l'espion se redressa de toute sa hauteur. Ses yeux jaunes luisaient dans l'ombre comme deux escarboucles; riant d'un rire silencieux, il se pencha sur le hamac, et, par un geste frénétique, il leva son bras armé sur la jeune femme endormie.

Mais presque aussitôt, soit pitié, soit que son ancien amour eût triomphé de sa haine, il laissa retomber son bras sans frapper.

Et, pris d'un insurmontable délire, il colla passionnément ses lèvres à celles de la comtesse.

Á ce contact, elle se réveilla toute effarée.

En apercevant, debout auprès d'elle, un homme dont l'obscurité l'empêchait de distinguer le visage, elle poussa un cri perçant et s'élança hors du hamac.

Diaz voulut la retenir et l'étreindre, une douleur violente à l'épaule le força de reculer.... il venait de recevoir un coup de dague et Florestan était devant lui.

Alors la comtesse, saisie d'une terreur affreuse, passa comme une flèche entre les deux hommes et se prit à fuir en appelant du secours.

Diaz et Florestan restèrent face à face.

Etonné de l'attaque, l'Espagnol avait bondi en arrière, mais toujours cauteleux, il voulait avant de riposter, savoir quel était son agresseur.

Or, la nuit était complètement venue.

Diaz sortit à reculons du berceau où l'ombre s'amassait de plus en plus compacte: le vicomte se rua sur lui.

Ils firent ainsi quelques pas: l'un ivre de fureur et portant botte sur botte à son adversaire, l'autre rompant toujours et parant les coups sans les rendre.

Florestan était blanc comme un linceul. Il avait sur le cœur l'outrageant baiser que don Diégo avait donné à Dolorès; ce baiser lui semblait une flétrissure. Ses lèvres tremblaient de rage; il essaya de parler et n'y put parvenir.

Diaz, au contraire, se calmait peu à peu.

Dès qu'il eût amené son ennemi à ciel découvert, dès qu'à l'indécise clarté des étoiles il eut reconnu le vicomte, sa hideuse figure revêtit une expression sardonique et presque joyeuse...

Cette fois il eût pu tuer M. de Morlac, auquel la colère faisait commettre nombre d'imprudences; loin de là, il continua de le ménager, se bornant à rompre encore et à éviter les atteintes du gentilhomme.

Et, tout en rompant Diaz regagnait pas à pas la statue de Diane.

Il y arriva sans blessures.

Lorsque Florestan vit son homme adossé au piédestal et par conséquent ne pouvant plus lui échapper, il lui envoya un formidable coup de pointe....

Mais au lieu de clouer Diaz au socle de la statue, la dague du vicomte s'émoussa inutilement contre le marbre. L'hidalgo avait glissé sous le fer comme une anguille et tourné l'angle du piédestal.

—Ah! tu as peur, démon! hurla M. de Morlac.

Un rire strident lui répondit.

Florestan s'élança, fit en courant le tour de la statue et ne rencontra personne. Le cousin du diable avait disparu sans laisser plus de traces que l'oiseau dans l'air.

Le vicomte sentit ses cheveux se hérisser.

Il n'était pas exempt des idées superstitieuses si communes à cette époque, et ne pouvait supposer que deux choses: ou que Diégo s'était englouti sous terre, ou bien qu'il s'était évanoui dans l'espace.

Florestan demeura donc stupéfié, en proie à une trépidation secrète, interrogeant le silence et les ténèbres, sondant les profondeurs de cet immense jardin, constellé de rigides statues pareilles à des fantômes.

Tout à coup, au loin, dans la direction de l'hôtel de Thun, il vit courir des lueurs rougeâtres, un grand tumulte éclata; des voix d'hommes et des aboiements de chiens se confondirent.

Sans doute, la comtesse avait donné l'alarme. On détachait les limiers, vingt serviteurs munis de torches, se répandaient à travers le parc.

Florestan se jugea perdu.

Comment justifierait-il sa présence en ce lieu! Etranger dans la ville, sans relations d'aucune sorte, il aurait beau protester de ses bonnes intentions, raconter les choses telles qu'elles s'étaient passées, nul ne voudrait le croire.......

Et puis, en ces temps de justice expéditive, on n'accordait guère aux gens suspects le loisir de s'expliquer. Il y avait mille chances contre une pour que le vicomte fut massacré sur place.

De toute la vitesse de ses jambes, M. de Morlac se transporta sous sa fenêtre et tenta de remonter chez lui par le même chemin qu'il avait pris pour en descendre.

Mais la vigne, déjà ébranlée par lui lors de sa première entreprise, se brisait maintenant sous ses pieds ou lui restait aux mains. A peine s'était-il élevé au tiers de la muraille, qu'il retombait les genoux meurtris, les doigts ensanglantés, entraînant par larges lambeaux, les pampres et les grappes.

Il fallait se résigner.

Alors, essuyant la sueur qui lui trempait le visage, le gentilhomme tira sa dague du fourreau, se campa solidement sur ses jarrets, et l'œil farouche, le sourcil froncé, il attendit.

Les voix et les lumières se rapprochaient.... Décrivant de vastes cercles, les chiens arrivaient le museau collé au sol.

Encore trois minutes, et Florestan allait être découvert.

Soudain quelqu'un lui toucha l'épaule et ce mot vibra dans son oreille:

— Montez!

Le comte se retourna vivement.

Il n'y avait personne derrière lui. Seulement, le même éclat de rire infernal qui l'avait épouvanté tout à l'heure traversa encore une fois l'ombre.

Florestan était brave.

— Qui me parle! demanda-t-il en comprimant son émotion.

— Montez! répéta l'être invisible.

Ne comprenant rien à cet ordre étrange, M. de Morlac regarda machinalement du côté de sa fenêtre.

Puis une exclamation lui échappa.

Une échelle était là, dressée contre la muraille!

Qui l'y avait mise?

Sans s'inquiéter si ce secours provenait du ciel ou de l'enfer, le gentilhomme en profita lestement pour sauter dans sa chambre.

Après quoi, il se pencha au dehors, en cherchant des yeux son libérateur.....

Il ne vit rien, pas même l'échelle.— L'échelle s'en était allée comme elle était venue.

Décidément, le diable s'intéressait à lui.

Néanmoins, Florestan fit le signe de la croix en balbutiant:

— *Vade retro, Satanas!*

Et il s'empressa de fermer ses volets.

Il était temps.

Moins d'une minute après, tous les limiers grattaient la terre sous sa fenêtre et donnaient de la voix à pleine gorge.

Le péril, on le voit, n'avait fait que changer de nature.

En effet, les valets disséminés qui battaient les taillis et les charmilles ne pouvaient manquer d'être attirés par ce vacarme, de remarquer les dégâts commis à la vigne et, par conséquent, de deviner où se cachait le coupable.

Le vicomte chercha son épée à tâtons et la ceignit rapidement.

— Allons!.... pensa-t-il, ces maudites bêtes vont me trahir.... si le diable ne les dépiste!

Comme il achevait ces mots, il se fit parmi les chiens un silence subit; puis, ils s'enfuirent l'oreille basse, la queue entre les jambes, avec des hurlements épouvantables.

A n'en pas douter, l'être invoqué par M. de Morlac avait accueilli son souhait et congédié ces animaux trop sagaces.

Presque aussitôt, le sable du parc cria sous des pas pressés, de longs jets lumineux rayèrent l'obscurité de la chambre où se dissimulait le gentilhomme.

C'étaient les serviteurs de l'hôtel de Thun qui se réunissaient devant la maison de Madeleine.

D'abord, ils parurent surpris de ne pas rencontrer là leurs limiers, comme ils s'y étaient attendus.

Mais, confiants dans le flair de ces vaillantes bêtes qu'ils entendaient aboyer à trois cents pas plus loin, ils passèrent.

Peu à peu, les rumeurs décrurent et s'éteignirent.

Florestan n'en demeura pas moins une demi-heure encore sur ses gardes.

Au bout de ce temps, il écarta sans bruit les deux battants de bois.

La lune se levait, inondant le parc de sa lueur tranquille. A perte de vue, les flammes des torches disparaissaient une à une; les traqueurs désappointés rentraient au logis.

Le vicomte était sauvé.

Alors, songeant à ce fantastique rival auquel il devait la vie, M. de Morlac se tourna vers la statue de Diane.

Nonchalamment appuyé au piédestal, le diabolique personnage était là encore. Sa taille haute, maigre, anguleuse, se dessinait en noir sur les blancheurs de la pierre. Les bras croisés, son infernal sourire aux lèvres, il attachait ses yeux clairs sur le gentilhomme.

Celui ci ne détourna pas les siens; dominant la révolte de sa chair, il rendit à l'inconnu regard pour regard, jusqu'au moment où un nouveau prodige vint le glacer d'un insurmontable effroi.

L'homme n'avait pas changé d'attitude; soudain, comme si le marbre se fût amolli sous sa pression, il s'enfonça lentement dans le socle de la statue.... Sa silhouette s'effaça par degrés et bientôt la lune n'éclaira plus que la surface polie du piédestal.

Le vicomte hallucinė, doutant du témoignage de ses sens, fut longtemps hors d'état de réfléchir. Il ne fallut rien moins que les vibrations d'une horloge lointaine pour le rappeler à la réalité.

Se souvenant alors qu'il devait, ce soir-là même, quitter la maison de Brindoie, il résolut de partir sans plus tarder.

Mais à peine eut-il allumé sa lampe qu'il poussa un cri de stupéfaction.

Si courte qu'eût été son absence, des larrons sans doute en avaient profité pour s'introduire chez lui, car la chambre offrait l'aspect du plus complet désordre.

Les meubles étaient renversés, les coffres forcés, les tiroirs ouverts.

Quant à la bourse aux trois mille écus d'or, qu'il avait laissée sur la table parmi les débris de son repas, elle avait disparu.

La première stupeur dissipée, Florestan s'assit au bord de son lit et se consulta sérieusement.

Le vol audacieux dont il était victime le replongeait dans une pénurie embarrassante et rendait, pour cette nuit-là du moins, son départ tout à fait impossible.

Il ne s'en affligea pas outre mesure; nous avouerons même que, loin de là, une joie intense domina par degré ses inquiétudes et les fit taire.

Rien ne l'obligeait plus à s'éloigner de la comtesse. Il allait continuer à vivre auprès d'elle, à respirer l'air qu'elle respirait, à s'enivrer chaque jour de sa vue adorée.

Vivre?...... Mais comment?

—Bah! se dit le vicomte, j'y songerai demain.

Et avec cette admirable insouciance de toutes choses qui est le plus bel apanage des amoureux, il se jeta sur sa couche, où il ne tarda pas à s'endormir.

(*A continuer.*)

## MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'ABEILLE,
Mardi matin, 13 octobre 1868.

Le temps, depuis notre dernier rapport, n'a pas cessé d'être beau, bien qu'il ait été quelque peu couvert hier dans la matinée.

Les affaires ne sont pas ce qu'elles devraient être, comme nous l'avons déjà dit, les obscurités de l'avenir en arrêtent l'essor.

Sont arrivés: Le Grand Lake, de Pittsburg, avec 10 barges chargées de charbon; Mohawk et barges, de St-Louis, avec des denrées de l'Ouest; Legal Tender, de Louisville; Sully, de Camden; Lizzie Hopkins, de Shreveport; Thos. Powell, de Donaldsonville, et Brown, du bas de la côte.

Il n'y a eu qu'un seul départ hier—le Nina Simmes, pour Bayou Sara.

Les derniers rapports des rivières sont qu'à St-Louis le fleuve baissait. A Louisville, avant-hier, l'Ohio était stationnaire.

Tous les tributaires du fleuve baissaient encore avant hier.

Le Wild Wagoner, Lafourche, Leni Leoti, Judge Fletcher, A. G. Brown, Pionner, Pink Varble, Lizzie Hopkins, Lotowanna, Sully, Dixie, Gov. Allen, J. R. Hine, Lizzie Tate, Robt. E. Lee, Lexington et le Legal Tender, sont au quai recevant du fret pour leurs destinations respectives.

LE PAQUEBOT SEMI HEBDOMADAIRE LAFOURCHE, Capt. S. Hebo, commis J. J. Brown, partira pour Bayou Sara et les points intermédiaires, ce soir, à 5 heures précises. Les expéditeurs qui confieront du fret au Lafourche, seront assurés d'avance du soin tout particulier donné aux marchandises, et messieurs les passagers qui prendront ce bateau seront sûrs d'y être bien traités.

LE A. G. BROWN, sous le commandement du capitaine Bassett, assisté de son estimable commis Olivier Cantou, quittera le quai pour le bas de la côte, aujourd'hui à midi. Nous recommandons ce bateaux aux expéditeurs de fret. Les passagers qui s'embarqueront à son bord sont sûrs d'être convenablement traités.


STEAM DYEING.
Teintures et Nettoyages, encoignure Remparts et St-Philippe.
E. EUGENE GEORGEST.
Baisse de Prix.

CETTE maison, si avantageusement connue depuis 5 ans par la supériorité de ses procédés dans la teinture en toutes couleurs, les soins apportés dans le nettoyage et l'apprêtage des vêtements qui lui sont confiés, offre au public une large diminution de prix, sans concurrence possible avec les autres établissements de ce genre.

Paletot drap, merinos, etc., teint en noir, $1 00; Pantalons do 75cts; Gilets do 35 ct; Robes en mérinos, grenadine, popeline, mousseline, barège, mousseline de laine, en noir, $1 00; Robes en soie teint en bleu ou violet, 2 50; en jaune ou vert, 3 00; en marron Bismark ou gris, 1 75; Robes en laine teint en bleu ou vert, 2 00; en jaune ou vert, 2 50; en marron Bismark ou gris, 1 25; Nettoyage de Paletots, Pantalons, Gilets, vêtements d'enfants, Robes, Jupes, à 35, 40, 50, 60, 75 et 1 00; Rideaux en laine, toutes couleurs 75 cts.

Il sera fait en outre, à messieurs les marchands et tailleurs, une diminution sur les prix déjà si restreints.
Gants nettoyés ou teints, 20 cts. 22 sept—3me

EMMAGASINAGE DE DOUANE.
"U. S. Bonded Warehouse No 4,"
Au coin des rues Conti et Peters.

L'IMPORTERS' BONDED WAREHOUSE COMPANY (Compagnie d'entrepôts de Douane des importateurs) emmagasine, à bas prix, toute espèce de marchandises, dans leurs excellentes BATISSES A L'EPREUVE DU FEU.

Les personnes qui y emmagasinent PARTICIPENT AUX BENEFICES de la Compagnie. Voir le tarif qu'on peut se procurer en s'adressant à l'entrepôt.
2 oct—1m HENRY TREMOULET, Président pro. tem.

J. J. BONNAFFE,
QUINCAILLER.
47........Rue Peters (autrefois Levée)........47
Entre Champs Elysées et Marigny,
En face du Marché du Fort, 3me District.

SE fait un devoir de rappeler à ses amis et au public en général qu'il a toujours un magnifique assortiment de cadenas et serrures de sureté pour appartements et meubles objets inappréciables dans le temps où nous vivons. On ne saurait prendre trop de précautions.

On trouvera aussi chez lui un assortiment complet et très varié de quincaillerie américaine et étrangère qu'il vendra au bas prix du marché. 19 sept—1m

ACHETEZ VOS CIGARES
CHEZ
GEO. ALCÈS,
185 RUE DES REMPARTS 185

M. ALCÈS garantit ses cigares conformément aux échantillons. Il n'emploie que des tabacs de première qualité (havane et havanais). M. Alcès offre aux fabricants de cigares du tabac en feuilles, américain et importé, de bonne qualité, à des prix réduits et au détail, ainsi que des Rubans de Grenade. No 10, 15 cts. Les ordres adressés au Lock Box No 242 P. O. N. O. seront exécutés avec soin et promptitude.
7 oct—3me

MAGASIN DE MUSIQUE DE
BLACKMAR,
Agence pour la vente des PIANOS de KNABE et des ORGUES de PRINCE,
No. 164 de la rue du Canal,
Directement en face du Christ Church.
4 oct—6me

Changement de Magasin.
MME WASHINGTON annonce à sa clientèle et au public qu'elle a transporté son MAGASIN DE MODES, CONFECTIONS ET GARNITURES au No 157 de la rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts. On y trouvera les dernières modes. Elle se charge de la confection de robes qui ne laisseront rien à désirer sous le rapport du fini et de l'élégance et vend toute espèce de patrons en papier. Elle taille et faufile les robes, basques, etc. 4 oct—1m

Changement de Local.
BARNETT & BOUSQUET,
Marchands de Vins et de Liqueurs,
Ont transporté leur magasin du No 31 de la rue Conti
Au No 21 de la même rue. 2 oct—8

Changement de Local.
M. A. WHEELOCK & CO,
Ont transporté leur magasin du No. 9 de la rue Vieille-Levée,
A l'angle des rues Magasins et Lafayette.
29 sept—1m

SEYMOURINE.
CETTE eau merveilleuse inventée par M. Jules Frits, arrête la chute des cheveux et les fait repousser sur les têtes chauves. Les personnes qui voudront s'assurer de la vérité de ce fait pourront voir de nombreux certificats, à l'atelier de coiffure de M. Potier, rue St. Louis, entre Royale et Chartres, sous l'Hôtel St. Louis, où la Seymourine est en vente.
21 sept—1m

Porc, Chandelles, Huile, &c.
100 BARILS HUILE DE GRAISSE d'hiver, marque Proctor & Gamble;
500 caisses CHANDELLES de l'Etoile, marque Proctor & Gamble;
300 caisses SAINDOUX en boîtes, même marque;
200 barils PORC MESS;
200 tierçons GRAISSE ou SAINDOUX de choix;
100 tierçons JAMBONS AU SUCRE, de Rawson BACON, AMIDON, WHISKEY, &c., &c. &c
A vendre par
OSCAR BERCIER & CO.,
10 sept—30f No 81, rue Poydras.

Avis.
PAR suite de la mort de W. L. WYNN, la société GARNER, WYNN & CO s'est dissoute aujourd'hui.
GEO. G. GARNER,
C. McCARTY,
Associés survivants.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1868.

Les soussignés ont formé une société sous la raison GARNER & McCARTY, pour le commerce de groceries en gros, à l'ancien local de Garner, Wynn & Co, aux Nos 66 de la rue de la Commune et 46 de la rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1868.
GEO. G. GARNER,
6 oct—1m C. McCARTY.

Avis de Société.
LES soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont formé une société, sous la raison Payan & Zebal, pour le commerce des habillements de la lingerie et tous les articles qui se rattachent à ce genre d'affaires. Leur magasin est au dessous de l'Hôtel St-Charles, à un magasin du coin de la rue de la Commune.
THOMAS C. PAYAN,
HENRY L. ZEBAL.
Nlle-Orléans, 7 octobre 1868. 9 oct—1m PP

Chaux à sucre, Souffre, Huile, &c.
4000 barils chaux Thomaston, Cape,
2500 barils chaux à sucre, différentes qualités,
700 barils souffre,
200 barils huile de graisse "winter strained,"
75 do huile de baleine,
50 do huile de spermaceti,
100 do huile de graine de coton clarifiée,
200 do et 1000 caisses huile de charbon,
200 rouleaux chanvre filé de Russie et du Kentucky.
Un assortiment complet de LAMPES et LANTERNES de toute sorte,
Huile de moulins à coton et encre à marquer le coton, Pots et pinceaux à marquer,
300 barils Ciment Rosendale et Louisville,
500 barils Plâtre de Paris,
Soude, Huile de Palma Christi et Résine,
Poix, Goudron et Térébenthine.
En débarquement et à vendre par
KEARNY, BLOIS & CO.
sept—3m No 65 de la rue des Magasins.


## AMUSEMENTS.

### GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

Qui sera donné au Théâtre de l'Opéra,
Lundi soir, 19 Octobre 1868,
Par les
BROOM RANGERS DEMOCRATES,
Sous la direction de CARLO PATTI, aide-maréchal des Broom Rangers, assisté par GILBERT PRECHE, aide-maréchal des Broom Rangers, avec le concours des meilleurs Amateurs et Artistes de cette ville.

DIRECTEURS:
Chas W Culbertson, Chairman.

| | |
|---|---|
| Julian Michel, Esq. | Jos Ellison, Esq. |
| Joe Hernandez, Esq. | Hon Anthony Sambola, |
| Fred Ogden, | J E Austin, Esq. |
| Gen S B Buckner, | Major John S Tully, |
| T L Maxwell, Esq. | Gen Dabney H Maury, |
| Hon R L Jewell, | Joe Santini, Esq. |
| Michael Musson, Esq. | N A Lambbine Esq. |
| Simon Meilleur, Esq. | E L Bruce, Esq. |
| H Nungesser, Esq. | S F Janes, Esq. |
| John Pemberton, Esq. | A D Bernoudy, Esq. |
| Capt S W Scott, | Henry Peychaud, Sr. Esq. |
| | E S Wurzburger, Esq. |

John H Bernos, Esq.

COMITE DE RECEPTION.
Capt. Michel George, Président.

| | |
|---|---|
| Gen G T Beauregard, | Hon Geo H Braughn, |
| Gen Harry T Hays, | Gen Braxton Bragg, |
| Col J O Nixon, | Gen J B Steedman, |
| Major M G Tracy, | Bernard Avegno, Esq. |
| L E Lemarié, Esq. | Leonce Benoy, Esq. |
| Frank Marqu z, Esq. | Pascalis Labarre, Esq. |
| Vic Gaschet De Lisle, Esq. | Paul C Boudousquié, Esq. |
| A Mason, Esq. | A E Blackmar, Esq. |
| A Brillager, Esq. | H Larousini, Esq. |
| G Pratts, Esqr. | H Lafargue, Esqr. |
| V Martin, Esqr. | H Chevenon, Esqr. |

Louis Grunewald, Esq.

COMITE D'ARRANGEMENT.
Charles B. Esteva, Esq, Président.

| | |
|---|---|
| A A Cannon, Esq. | A L Tissot, Esq. |
| Leonce Boyle, Esq. | L Fasonde Esq. |
| Col Louis Power, | Capt L Prados, |
| Eugene Baschee, Esq. | F J Du Silva Esq. |
| J H Feraita, Esq. | R N Ogden, Esq. |
| Gustave Bouéro, Esq. | Chas Weisbaur Jr, Esq. |
| A Bacon, Esq. | T Cassanne, Esq. |
| Gustave L Bo oler, Esq. | Albert Paul, Esq. |
| A Thierry, Esq. | E A Bonnier, Esq. |
| J L Borjes, Esqr. | J Brion, Esqr. |
| Col. Demontell, | E Duval, Esqr |

A L Solavs, Esqr.

Admission dans toutes les parties de la salle, $1. On peut obtenir des sièges réservés à partir du 16 courant, de 9 heures A. M. à 3 P. M., sans rien payer de plus.

On trouvera des billets à vendre dans les principaux magasins de musique et de librairie. 11 oct—7

### ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs

SPECTACLE TOUS LES SOIRS, ET LE SAMEDI, A MIDI.

LE THEATRE DES FAMILLES de la Nlle-Orléans.

Le professeur HASELMAYER, le MERVEILLEUX NECROMANCIEN. 10 oct—12


LA
COMPAGNIE NATIONALE
DE
TÉLÉGRAPHE.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE, portant le nom de
"Compagnie Nationale de Télégraphe,"
a été organisée. Elle a de précieux privilèges qui lui sont accordés par une loi récente du Congrès pour établir des lignes de télégraphe sur tous les principaux chemins de fer des Etats-Unis. Les actions seront émises sur le même principe que celles des "Merchants Union Express Company" qui vient de commencer les opérations. Il s'agit de faire en sorte que les négociants s'intéressent à la nouvelle entreprise, moins pour vendre les actions que de s'assurer du commerce du pays que traversent les lignes.

Le capital doit être de
$10,000,000
représenté par $100,000 actions de
$100 au pair,
Mais le montant à payer comptant est de
$35 par actions,
et sera versé comme suit: un pour cent du montant de la souscription, et rien de plus, jusqu'à ce que toutes les actions soient prises; ensuite, sur appels des Directeurs. Les versements ne devront pas excéder cinq pour cent par mois. Lorsqu'il aura été payé trente cinq pour cent de la valeur (au pair) des actions, les certificats d'actions seront émis. Ce paiement mettra dans la caisse de la Compagnie un
Capital de $3,500,000
qui suffira pour l'établissement de lignes doubles jusqu'à tous ou presque tous les points qu'ont atteints les monopolistes actuels.

Les compagnies actuelles de télégraphe du pays ont été consolidées en un énorme monopole; elles gagnent plus de six millions de piastres par an, soit cent pour cent sur le cout de leurs lignes.

Le gouvernement des Etats-Unis a reconnu l'importance du projet de la Compagnie Nationale de Télégraphe en donnant à celle-ci des privilèges que n'a jamais obtenu une compagnie de ce genre. Par exemple, il n'a jamais été permis à une compagnie de construire des lignes sur tous les chemins de fer et toutes les routes de la malle. La société de la compagnie sera celle de toutes les compagnies qui l'ont précédée. La question de droit de passage est à jamais décidée.

Les actions de cette compagnie ne peuvent être ni vendues ni transférées à une autre compagnie quelconque. La loi du Congrès en vertu de laquelle cette compagnie a été organisée défend tout transfert des privilèges accordés.

Les appels de fonds—Comment ils doivent être faits.

Un pour cent des actions sera exigé au moment de la souscription, et des appels successifs qui ne devront pas excéder cinq pour cent par mois seront faits, par les Directeurs, lorsque ceux-ci les croiront nécessaires pour établir les lignes, mais il ne sera pas fait d'appel, après le paiement de cet un pour cent, avant que la souscription couvre tout le capital.

Capital nécessaire pour le moment.

La Compagnie croit qu'il suffira de trente-cinq pour cent du capital pour construire et établir complètement
25,000 milles de Télégraphe
qui relieront entre eux tous les centres de commerce et les points importants des Etats-Unis. Cette opinion repose sur l'évaluation des personnes responsables qui ont offert d'établir les lignes.

La Compagnie Nationale de Télégraphe est organisée en vertu des lois de l'Etat de New York et de privilèges accordés par une loi du Congrès du 24 juillet 1866.

Président—GEORGE B. SENTER, Cleveland, Ohio.

Vice-Président—ROBERT SQUIRES, de la ville de New York.

Secrétaire—GEORGE B. WALTER, de la ville de New York.

BUREAUX de la COMPAGNIE
Nos 64 et 66 de Broadway, New York.

Un montant limité des actions de cette Compagnie est destiné à la Nlle-Orléans. Ceux qui souscriront au capital seront placés sur un pied d'égalité avec les organisateurs et auront, comme eux, tous les privilèges dont la Compagnie peut et pourra jouir plus tard.

Les souscriptions sont reçues par
DANIEL EDWARDS,
Directeur résident des Etats de l'Alabama, du Mississippi, du Texas et de la Louisiane.
Nos. 28, 30 et 32 de la rue Nlle-Levée,
Nouvelle-Orléans, Lne.
OU PAR
D. WEBSTER, au bureau de R. G. DUN & CO.,
No 70 de la rue du Canal.

Les personnes qui prendront des actions sont priées d'en informer le directeur resident, Daniel Edwards, de cette ville. 6 sept.—3 m.t.l. 2 | M J S

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et fabricant
D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,
No. 125, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
Nouvelle-Orléans

Nelligan & Bassetti,
ENCANTEURS.
Bureau, No 164 de la rue de la Commune.
LES soussignés ont transporté leur bureau du No 74 de la rue Carondelet, au No 164 de la rue de la Commune où ils se chargent des ventes de propriétés foncières, actions, obligations, scrip d'assurance, produits, meubles et de ventes du dehors.
Ayant abandonné par suite d'encan, ils consacreront tout leur temps à toute leur attention aux affaires qui leur seront confiées.
Ils remercient leurs amis et le public de l'appui dont ils les ont honorés et espèrent qu'ils les leur continueront.
1er oct.—1m NELLIGAN & BASSETTI.

TRAITEMENT SPECIAL
DES MALADIES CHRONIQUES.
LE Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies du Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Résidence et cabinet de consultations, rue Dauphine, No 44, tous les jours, de midi à 1 heure. 14 janv—1 an

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,
MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 10 juillet—1an


## INSTITUTIONS


PROSPECTUS
—DU—
Collège de l'Immaculée Conception,
A l'angle des rues Commune et Baronne,
NOUVELLE-ORLEANS.

CETTE INSTITUTION littéraire, incorporée par l'Etat de la Louisiane et ayant le pouvoir de donner des degrés, est dirigée par les Pères de la Société de Jésus.

Les bâtisses conviennent parfaitement à un établissement de ce genre. Une cour, entièrement séparée de la rue, est réservée pour la récréation, de sorte que depuis l'arrivée des élèves, à 8 heures et demie du matin, jusqu'à leur départ, à 4 heures, ils sont tout à fait isolés et surveillés.

Le cours embrasse le grec, le latin, le français, l'anglais, la poésie, la rhétorique, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la philosophie, la tenue des livres et les branches commerciales ordinaires.

Les élèves ne sont pas admis s'ils ne savent pas lire et écrire.

L'éducation morale et religieuse des élèves est le but principal des professeurs.

Les parents reçoivent, chaque mois, un bulletin qui leur annonce la conduite, les progrès, le rang en classe et la présence de leurs élèves.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et finit vers le 31 juillet.

Cours du Collège, payable d'avance, en monnaie courante des Etats-Unis deux mois.........$20
Cours préparatoire........................................15
2 oct—1m

Institut St-Charles,
DIRIGÉ PAR MME CLARA LEFRANC.
PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR LES JEUNES DEMOISELLES.
104 et 106 rue Bourbon.

LA réouverture des classes dans cette institution a eu lieu le 1er septembre.

Aux professeurs de musique, et si favorablement connus, attachés à l'institution, la directrice vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, à qui elle a confié le solfège, l'harmonie et le chant.

Cet éminent professeur commencera ses cours le 1er octobre. Les jeunes personnes qui ne sont pas élèves de l'Institut seront admises à ses cours.

Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, ou par lettre, boîte de la Renaissance, lettre H. 18sept

ECOLE DE MUSIQUE
Pour Jeunes Enfants et Demoiselles.
LA classe de SOLFEGE, dirigée dernièrement par Mmes Boyer et Magiot, sera continuée par Mme Magiot, rue de la Commune, No 250, entre Remparts et Bassin. La réouverture du cours est fixée au 15 septembre. Jours de leçon: les lundis, mercredis et vendredis, dans l'après-midi. Prix, $3 par mois par enfant.
15 sept—1m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21 oct—1m

Collège Classique et Commercial,
133, RUE DU QUARTIER,
entre Remparts et Bourgogne.
Directeurs: EDW. C. HAYDEL—CHS. BLETON.
CE collège, dont l'ouverture a eu lieu le 1er septembre, compte déjà un grand nombre d'élèves. Il ne recevra qu'un nombre limité de pensionnaires qui seront l'objet des soins les plus assidus.
Cours Classique et Commercial complet en anglais et en français. 4 sept—1m.

INSTITUTION DERON.
INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS.
No. 262, Esplanade, encoignure Prieur.
Cours Elémentaires et supérieurs, en anglais et en français.
Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc
Classes du soir (tenue des livres comprise) de 6 à 7 et de 7 à 8.
La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—3m

Collège Commercial de la Louisiane
RUE CARONDELET, No 39,
Coin Gravier, Nouvelle-Orléans,
(Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.)

LE Professeur A. D. Y. HENRIQUES, A. M., auteur du "Calculateur moderne de commerce," Président; E. S. MONTGOMERY, professeur de Calligraphie, Vice-Président.—Ce Collège est ouvert et les jeunes gens y trouveront tous les avantages d'une éducation commerciale complète. L'écriture, la tenue des livres, les calculs de commerce, américain et étranger, une méthode de calculs abrégés venant d'être publiée. Les lois et les usages de commerce sont les principales études de cette institution. Les leçons d'écriture d'ornement ne coûtent rien en sus et en septembre. Pour les conditions et les détails, s'adresser au bureau du Collège. 4 sept—12

INSTITUTION CARNATZ,
267, au coin des rues Prytania et Première.
PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et jouit aux avantages d'un local spacieux ceux des frais ombrages d'un vaste jardin. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs éminemment compétents et il embrasse les sciences, les langues et tous les arts d'agrément enseignés dans les meilleurs établissements d'éducation. Pour les conditions, voir les circulaires ou s'adresser à l'institution.
15 août—6m

COLLEGE PASSE CHRISTIAN,
PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI).
*Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat,*
Et dirigé par les Frères Chrétiens.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et termine à la fin de juin.

La Passe Christian étant reconnue, depuis de longues années, comme la plus favori et fréquentée durant la saison d'été, par la bonne société de la Nouvelle Orléans et du Sud, il est superflu de mentionner la beauté du site et la salubrité de cette institution.

Les études comprennent toutes les branches importantes enseignées dans les collèges du pays.

Les termes doivent être invariablement payés d'avance.

La pension, le blanchissage et les frais de médecin, (pour un terme de cinq mois) $185.
Admission (qu'on ne paie qu'une fois), et vacances au collège: $30.

La musique et le dessin se paient séparément.

Un dépôt de $25 doit être fait pour les dépenses incidentes, les livres, etc. Le surplus sera remboursé.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie de Ste-Marie, rue Chartres, à la Nouvelle-Orléans, ou au Frère ISAIAH, Passe Christian (Miss.)
7 août—3m

Institution St-Joseph.
LE soussigné ouvrira, vers la fin de ce mois, à l'angle des rues St-Philippe et Prieur, sous le nom d'Institution St-Joseph, une école à l'usage des garçons blancs. L'enseignement comprendra l'anglais, le français, les mathématiques, la calligraphie, l'histoire et la géographie. Prix, pour les commençants, $3 par mois. Pour ceux qui savent lire et écrire, $4. Classes du soir, de 6 à 9 heures. S'adresser au soussigné, au local de l'école.

PENSIONNAT ET EXTERNAT
DE DEMOISELLES,
Sous la direction de Mme CENAS,
à l'angle des rues Esplanade et Claiborne.
LA session régulière commencera le 1er septembre. Le cours comprend toutes les branches d'une éducation française et anglaise complète. La musique est l'objet d'une attention particulière. 16 août—3m

Collège Jefferson Ste-Marie,
Paroisse St-Jacques, Lne.
LA session prochaine de ce collège commencera le 1er octobre. Les Pères Maristes qui le dirigent sont à même de donner à leurs élèves une éducation française, anglaise, mathématique et classique complète.
PRIX—payable d'avance—$50 en or, (ou son équivalent) par mi-session de cinq mois.
Pour plus de détails, s'adresser au président ou à MM. Pourcine et Cie, rue Natchez, Nlle-Orléans.
19 août—3m. D M J.

COLLEGE COSMOPOLITE,
DIRIGÉ PAR CH. CARON,
Rue du Canal, 229.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.—Classes du jour, de 9 heures à 3 h. pour les garçons; classes du soir, de 6 à 9 heures pour les grandes personnes.
Enseignement.—L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.
16mai—1an. t12)

INSTITUTION LOQUET.
PENSIONNAT et EXTERNAT de DEMOISELLES
Nos 312 et 314 rue St Charles, et 201 rue du Camp.
Mlle M. A. BURR.......................Principale.
LA vingt-cinquième année scolaire de cette institution commencera MARDI, 1er septembre 1868.
Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une connaissance approfondie du Français, de l'Anglais, de l'Espagnol, du Latin et de la Musique.
Le département primaire annexé à l'école est confié aux professeurs expérimentés qui dirigent les cours supérieurs, et l'instruction des élèves y est soignée avec la même sollicitude.
Pour plus amples détails, on est prié de s'adresser à Mlle Burr, au local de l'institution, où on pourra également se procurer la liste des professeurs et des élèves, ou par lettre à la Poste, Boîte fermée No 134.
15 août—3m—3 par sem

Université de la Louisiane.
DEPARTEMENT MEDICAL.
A. H. CENAS, D. M., Prof. Em. Obstétrique.
JAMES JONES, D. M., Prof. Obstétrique.
WARREN STONE, D. M., Prof. de Chirurgie.
T. G. RICHARDSON, D. M., Prof. d'Anatomie.
SAMUEL M. BEMIS, D. M., Prof. de Pratique de la Médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, D. M., Prof. de Physiologie.
FRANK HAWTHORN, D. M., Prof. Materia Medica.
JOSEPH JONES, D. M., (ci-devant de l'Université de Nashville), Prof. pro. tem. de Chimie.
W. C. NICHOLS, D. M. et C. J. BICKHAM, D. M., démonstrateur d'anatomie.
Le trente-unième cours annuel commencera le 16 novembre et se terminera le deuxième samedi de mars suivant. Des "lectures" préliminaires auront lieu tous les jours, à l'Hôpital de Charité, à partir du 15 octobre.
Les salles d'anatomie s'ouvriront le 25 octobre.
Une salle de pratique est attachée à chaque chaire de professeur. Les étudiants pourront y observer les faits mentionnés dans le cours.
Les membres de la Faculté sont médecins et chirurgiens de l'Hôpital de Charité et instruisent les élèves, chaque jour, au chevet des malades.
Prix—Pour tous les cours, $140; matricule, $5; anatomie pratique, $10; grade, $30. Paiement d'avance.
Pour plus de détails, s'adresser à
T. G. RICHARDSON, D. M., Doyen.
11 août—3m—MJD

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. Fabre sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.
10juillet—6m

A. C. TREMOULET,
AGENCE GÉNÉRALE
Rue Vieille-Levée, No 95.
S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Donnera toute son attention aux affaires qui lui seront confiées. 5sept—3m

R. CONDON,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No 243, rue des Magasins, coin Dolord, et
No 393, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.
A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1an

AGENCE GENERALE
DE MM. FOLSCH & CO, Marseille.
PORTO, Madère, Sherry, Vin de Marseille, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Maraschino,
Liqueurs assorties,
Vins rouge en caisses fins et ordinaires,
do blancs do do
do do en barriques do
do rouge do do
Sardines, Fruits conservés, Huile de Fossel et Bordelaise, Huile de Pagniol, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage Allemand, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
E. BARRIERE, Seul Agent,
28 juill—3m No 32 rue Natchez.

"Chaux du Cap de Richards,"
Manufacturée dans les carrières de marbre.
NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque commerciale: "RICHARDS CAPE LIME". Cette chaux est d'une qualité particulière bien connue et fort appréciée depuis 16 ans pour la maçonnerie, la fabrication du sucre et d'autres procédés industriels. Il y en a toujours un assortiment, venant directement du chantier de marbre, 147 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.
3oct—3m NEWTON RICHARDS.

Chaux de l'Alabama à vendre.
JE reçois constamment de la Chaux de l'Alabama que j'offre, au plus bas prix du marché, en lots au gré des acheteurs. Cette chaux est supérieure à toutes celles qu'on pourrait trouver d'ailleurs pour les corniches, le fini et la fabrication du sucre.
7juil—3m SAMUEL JAMISON, Rue Carondelet, No 68.

MALADIES DES YEUX.
LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures, au No 140, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures.


## ANNONCES POLITIQUES.

### Bureau des Inspecteurs.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Salle No 7 de l'Hôtel-de-Ville,
Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1868.

LES BUREAUX D'ENREGISTREMENT
—POUR LA—
PAROISSE D'ORLEANS,
SERONT OUVERTS LE
Vendredi, 25 Septembre 1868,
AUX ENDROITS SUIVANTS:

Premier Ward.
Rue Race, coin Annunciation. Inspecteurs—G. P. HOUGHTON, WM. McCUBBIN, J. H. MEILLEUR.

Deuxième Ward.
Promenade Triton, coin de la rue Baronne. Inspecteurs—SATH W. LEWIS, J. C. KERSHAW, R. GIFFORD.

Troisième Ward (Devant.)
No 113 rue St-Charles, près Poydras, pour tous ceux qui résident à l'Est de la rue des Remparts. Inspecteurs—JULIUS A. NOBLE, THEO. LIPSHUTS, CHAS. CHEVALIER.

Troisième Ward (Derrière.)
No 100 rue Liberty, près Perdido, pour tous ceux qui résident à l'Ouest du centre de la rue des Remparts. Inspecteurs—JAMES NEWTON, MARTIN BEE, J. P. KEATING.

Quatrième Ward.
Encoignure des rues Conti et Tréme. Inspecteurs—M. H. HANMORE, JOHN GERRARD, THEO. MARTIN.

Cinquième Ward.
No 190 rue Bourgogne, entre Toulouse et St-Pierre. Inspecteurs—A. BOUGELOT, L. A. SNARE, L. D LARRIEU.

Sixième Ward.
Salle de l'Economie, rue des Ursulines, entre Marais et Villeré. Inspecteurs—ALCIDE LEWIS, A. L. YOUNG, JOHN SCHULZ.

Septième Ward.
Rue des Français, entre Levée et Chartres. Inspecteurs—ARNOLD BERTONNEAU, W. H. GREENE, E. J. BARKDULL.

Huitième Ward.
No 461, rue Victoire, entre Champs-Elysées et Marigny. Inspecteurs—JOHN McWHORTER, HENRY SCHULTZ, J. DOMINGON.

Neuvième Ward.
No 156 rue Front Levée, entre Montégut et Clouet. Inspecteurs—W. C. KINSELLA, JOHN MINITER, W. J. MOORE.

Dixième Ward.
Encoignure des rues St Thomas et Joséphine. Inspecteurs—WM. BURROUGHS, G. L. SMITH, JOHN DRIVER.

Onzième Ward.
No 525 rue des Magasins, entre Septième et Huitième. Inspecteurs—ROBERT MORRIS, D. F. SIMPSON, C. J. FOGERTY.

Alger, rive droite.
Maison Brooklyn. Inspecteurs—T. S. JOHNSON, C. L. SWEET, WM PEASE.

Les susdites personnes sont priées de déposer copie de leurs serments immédiatement, chez ceux qui seront nommés d'autres à leurs places.

Les bureaux seront ouverts, tous les jours, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir, les dimanches exceptés, jusqu'au soir du 24 octobre 1868.

Pour l'information du public, les limites des différents wards sont données:

Premier Ward—De la rue Félicité à la rue Thalie.
Deuxième Ward—De la rue Thalie à la rue Julia.
Troisième Ward—De la rue Julia à la rue du Canal.
Quatrième Ward—De la rue du Canal à la rue St-Louis.
Cinquième Ward—De la rue St-Louis à la rue St-Philippe.
Sixième Ward—De la rue St-Philippe à la rue Esplanade.
Septième Ward—De la rue Esplanade à la rue des Champs-Elysées.
Huitième Ward—De la rue des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette.
Neuvième Ward—De l'Avenue Lafayette aux limites de la ville.
Dixième Ward—De la rue Félicité à la rue Première.
Onzième Ward—De la rue Première à la rue Toledano, (haute limites de la ville.)

Par ordre du Bureau d'Enregistrement.
WM. BAKER,
24 sept—1m Président.

### AVIS.

BUREAU D'ENREGISTREMENT,
ETAT DE LA LOUISIANE,
Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1868.

CONFORMÉMENT à la section cinq de la loi qui crée un Bureau chargé de surveiller l'enregistrement des électeurs de l'Etat—loi qui a été approuvée le 7 septembre 1868—tous ceux qui se sont fait enregistrer et inscrire sur les registres ont le droit d'en appeler au bureau d'enregistrement.

Le Bureau annonce à ceux qui réclament que tous les appels doivent être faits par écrit, qu'il siégera les mardis et les vendredis pour prendre connaissance des appels et les examiner, et que quand viendra le jour d'entendre les parties intéressées, celles et on seront avertis.

Par ordre du Bureau.
25sept WILLIAM BAKER, Président.

### AVIS
A tous ceux qu'on refusé d'enregistrer.

LES personnes qu'on a refusé d'enregistrer et qui ont des motifs d'être enregistrées sont priées d'en avertir le Comité Central Démocratique d'Etat, au No 203 de la rue du Canal, de midi à trois heures.
THOMAS STEEL,
Secrétaire du Comité Central Démocratique d'Etat.
18sept

### Comité Central Démocratique d'Etat.

LA réunion régulière de ce comité aura lieu tous les MARDIS SOIRS, à sept heures et demie, à la salle du comité rue du Canal, No 203.
1sept— THOMAS STEEL, secrétaire.

### Comité démocratique de la paroisse d'Orléans.

ETAT MAJOR, Président.
S. St-MARTIN, vice-prés. P. LABARRE, Trésorier
C. W. CULBERTSON, très. St. L. DUPEIRE sec. sec.

Comité Exécutif.
JOS. ELLISON, président ex-officio.
M. LARDNER, R. L. JEWELL, J. LETTEN,
W. P. HARPER, W. D. RILEY, R. G. BOND.

Comité de Finance.
JOS. ALLISON, président ex-officio.
O DUPEIRE, ARCH MITCHELL, M W CLONEY,
J a ZACHARIE, A STIRBOT, W LOCKWOOD
N A LLAMBIAS, Jos. LULLIA, JOHN HAAS,
W. F. DUNHAM

Comité de Naturalisation et d'Enregistrement.
S St-MARTIN, Présid. J H BERNOS, avocat du c
W. L. MURPHY, A. SAMBOLA,
J. DELANEY, J. H. HUCHINS.
26aout—aujanv


J. RAULT,
*Serrurier-Armurier, rue Ste-Marie, No 207, en face le marché Magazine, 4me District,*
Vient de recevoir des meilleures fabriques de France, un grand assortiment de serrures de sureté de toute genre, pour magasins et pour maisons, ainsi que des fils, sonnettes et timbres de tout genre; il se charge également de la pose des serrures et sonnettes dans les maisons; réparations concernant son métier. En outre on y trouvera des fusils, pistolets et amorces, et des munitions de tous genres, il a également un assortiment de Lames et Scies pour les bouchers, apportées par lui de France.
A vendre en gros et en détail. 2sept—3m.

MUSIQUE. MUSIQUE.
Transfert de magasin.
A. ELIE, marchand de musique, de pianos et autres instruments, a l'honneur d'informer ses clients et le public qu'il transfèrera, à partir du 1er octobre 1868, son magasin du No 66 rue Royale, au No 16 de la même rue, bâtisse de l'ancienne poste. 22 sept—1m

VERMIFUGE
DE
B. A. FAHNESTOCK,
LE REMEDE LE PLUS EFFICACE
POUR LES VERS.
Le meilleur remède qui ait jamais été inventé.

LES membres les plus distingués de la Faculté y ont recours avec la plus grande confiance, et beaucoup de médecins, surmontant leurs préjugés, ont donné avec plaisir des certificats qui en constatent la supériorité. On s'en sert beaucoup pour la simple raison qu'
On n'a rien inventé qui puisse le remplacer.
Et on l'administre sans crainte parce que tout le monde sait qu'il ne peut pas faire de mal. Le public le connaît depuis près de QUARANTE ANS et a pu en voir la supériorité dans des milliers de cas, dans toutes les parties du monde.
Il est du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de se pourvoir de ce précieux remède.
Regardez bien les initiales et faites en sorte d'acheter le véritable
"VERMIFUGE DE FAHNESTOCK."
F. P. DUCONGÉ, Agent,
11sept—1an rue de Chartres, No 69, Nlle-Orléans.

Nouvelle confiserie.
Coin St-Louis et Dauphine
LE soussigné annonce au public qu'il fait aujourd'hui, 8 septembre, l'ouverture de la nouvelle confiserie qu'il vient d'établir au coin des rues St-Louis et Dauphine. Toutes commandes pour repas de noces et autres seront remplies dans le plus bref délai. On trouvera invariablement chez lui, en outre des pâtisseries de toutes genres et bonbons délicats, des vins et des liqueurs de choix.
6 sept—1m. ALOYSE WEISSENTHANNER.

80..........RUE DU CANAL..........80
AGENCE DE
Fusils Anglais et Français.
—EN MAIN—
Un Assortiment Complet.
ARTHUR OLIVIER,
80, rue du Canal.
17 sept—3m (Au Premier)

Café Napoléon.
OUVERTURE, AUJOURD'HUI, du magnifique salon de Lager Beer au No 24 de la rue Royale,
CAFÉ NAPOLÉON,
(ancien Restaurant Gaipin).—Le soussigné n'épargnera rien pour faire de son salon l'égal des meilleurs établissements de ce genre à la Nlle-Orléans. Des garçons attentifs et polis y serviront aux amateurs, de la bière, des vins et de toute espèce de liqueurs de choix. Le patronage du public est respectueusement sollicité.
3 sept—1m JNO. STRAUGHAN, Propriétaire.


AVIS.

LE Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, au No 116 de la rue Carondelet, Premier District de la Nouvelle-Orléans, est ouvert de NEUF heures du matin à TROIS heures de l'après-midi, pour recevoir les taxes d'Etat de 1867, et les taxes qui ne sont pas acquittées d'ici à vingt jours, j'en réclamerai le montant conformément à la loi.
F. C. MAMAN,
sept—1m Percepteur des Taxes d'Etat


Moulin à riz—Moulin à riz.
NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire avec ou surveillance, les machines qui existent, leur préparation du riz pour le marché et fournir les dessins, &c. nécessaires.
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO.
6a—3m Au coin des rues Delord et Fouchet

JACOB OTT Entrepreneur,
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les curves.
Les ordres laissés au No 12, Carrié Tivoli, ou chez A. D'HEMARD, coin Tonnerre et Claiborne, recevront une prompte attention. 23 juillet—1an


## VAPEURS.


NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE—en touchant avec les Antilles et les ports de l'Océan Mexique.

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière du port arrière de la Nlle-Orléans à St-Nazaire, $220 en or.
Passage dans une cabine 2 pont avant........ 160
Passage d'entrepont...................... 100
Les enfants au-dessous de 3ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi place.
Au-dessus place entière.

Les domestiques des passagers paieront les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 0/0 sur le prix de la double traversée, si le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.

Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.

Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 15 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage, s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, Agent,
10 janv—1an—t1h No 127, rue de la Commune

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.
Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

ST-LAURENT, capt...Bocandé, Samedi 3 oct.
VILLE-DE-PARIS capt...Surmont, Samedi 17 oct.
PEREIRE, capt...Duchesne, Samedi 31 oct.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin)
payable en or ou son équivalent en papier.
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. | Seconde cabine, $85.
POUR PARIS:
*Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord*
Première cabine, $145 | Seconde cabine, $85
Troisième cabine $35, et on comprenant le billet de chemin de fer, $37.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, ou par écrit ou de télégraphier à New-York.
2aov—t12 V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

Nouvelle-Orléans à St. Nazaire
VIA HAVANE
Le steamer Français
DARIEN,
Partira pour le port de la Havane, le MARDI, 10 oct, à 8 heures A. M., recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Havre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg.
Pour fret ou passage, s'adresser à
VICTOR PERRILLIAT, agent,
4 oct—au 19 127 rue de la Commune

LIGNE INMAN.
Steamers de la Malle.
*Partant du Pier No 45 North River, New-York,*
TOUS LES SAMEDIS,
A UNE heure précise de l'après-midi.
Viennent de succéder commencement.
PREMIERES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.
A Queenstown et Liverpool, de New-York........
A Londres, do ......
A Hambourg, do ......
Au Havre et à Brême, do ......
A Paris, do ......
ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE
A Queenstown et Liverpool, de New-York........
A Londres............
Au Havre et à Paris............
A Brême ou Hambourg............
BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont): $40, en monnaie courante.
Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.
Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de Livre sterling et en dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.
Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
3 sept—1m No 100, rue de la Commune

COMPAGNIE DE VAPEURS
Hambourgeoise-Américaine.
COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.
Les magnifiques vapeurs de la Compagnie
SAXONIA, cap. Meyer, BAVARIA, cap. Meyer,
TEUTONIA, cap. Barends,
partiront du Havre chaque mois et de la Nouvelle-Orléans chaque 10 du mois pendant les mois d'octobre 1868 à avril 1869, prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants:
De Hambourg ou du Havre. | De la Nlle-Orléans ou la Havane.
Première cabine..$160 or | Première cabine..$150 or
Deuxième cabine.. 112 do | Entrepont......
Entrepont........ 55 do |
Payable en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Première cabine, $25 en or; Entrepont, $15 en papier
Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de £2 10 et 15 0/0 pour le tonneau.
MAURY & CO.,
Agents de passage, 101 rue de la Commune.
WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Agents généraux, 63 rue Carondelet.
C. B. RICHARD & BOAS,
Agents généraux de passage de la Compagnie,
30 sept—1f No 5, rue Barclay, New-York.
En construction le vapeur SILESIA

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.
Steamers de la Nlle-Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.
Les magnifiques steamers en fer et à hélices, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord,
BREMEN.........Capitaine F. Dreyer.
NEW-YORK.........Capitaine H. Heyman.
Seront le service régulier entre la Nlle-Orléans et Brême et en revenant.
— Jours de Départ. —
DE BREMEN... | DE LA NLLE-ORLEANS
BREMEN, 15 octobre... | vers le 20 novembre
NEW-YORK, 11 novembre. | vers le 20 décembre
Pour les détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent,
28 sept— Rue de l'Union, No 62.

Pour New York.
Ligne de Steamers des Marchands.
Comprenant les steamers suivants
Tout de première classe:
GEN'L GRANT, Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY, Capt. Wm Weir,
SHERMAN, Capt. W. P. Henry,
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson,
UNITED-STATES, Capt. Geo. L. Norton,
partiront de New-York et de la Nlle-Orléans,
Le Steamer
SHERMAN,
W. P. Henry commandant,
Partira de son wharf, en face de la rue St-Louis, le SAMEDI, 17 octobre, à 8 heures P. M.
Ces steamers ont d'excellents emménagements.
Chambre...........................$60 00
On signe des bills de connaissements pour Liverpool
Pour fret ou passage, s'adresser à
WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 102.
Le steamer GEN MEADE suivra et partira SAMEDI, 24 octobre.

Pour New York, directement.
Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans,
CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
COSTES,
MARIPOSA.
Le steamer
GEO. CROMWELL,
Commandant E. E. Vail,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse le SAMEDI, 17 octobre, à 8 heures P. M.
Passage.............................$60
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet, No 61

Aux Voyageurs se rendant au Nord.
*La route la plus économique et la plus agréable pour aller à*
NEW YORK
PAR LA VOIE DE SAVANNAH.
Prix du Billet: $48.50.
Aucun prix extra pour les repas et les chambres sur les steamers suivants, qui sont de premier ordre et composent les lignes:
Atlantic U. Mail SS. Co.'s Line.
HERMAN LIVINGSTON,
GENERAL BARNES.
Ligne Murray. | Ligne Empire.
LEO, | SAN SALVADOR,
CLEOPATRA. | SAN JACINTO.
Jusqu'au 1er août, ces steamers partiront de Savannah le
MERCREDI et le SAMEDI.
Après le 1er août, ils quitteront Savannah, comme d'habitude, le
MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.
Ces steamers ont de meilleurs emménagements que tous les steamers de la côte du Sud et offrent tous les avantages que peuvent désirer les familles et les voyageurs.
La route est comme suit: On s'embarque sur les steamers de Morgan qui vont à Mobile et se relient au chemin de fer qui va de Montgomery à Columbus, de Macon à Savannah, et de là à New-York par l'un de ces steamers. Il y a de beaux chars de nuit sur tous les convois.
On se rend de la Nlle-Orléans à New-York en cinq jours et demi.
C'est la route la plus économique et la plus agréable. On donne au public un billet pour le voyage jusqu'à Savannah. Les voyageurs qui désirent prendre le steamer de mercredi soir doivent partir de la Nlle-Orléans le dimanche, et ceux qui désirent prendre le steamer du samedi doivent partir le mercredi.
Pour les billets jusqu'à New-York, s'adresser au Bureau No 104 de la rue de la Commune.
GEO. A. McCLESKEY,
30 juin—3m Agent général.

POUR LES VILLES DE BAINS.
Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs et Pascagoula.
Le beau steamer favori et à basse pression, CREOLE, capitaine Jas McC. Baker, fera le service régulier, comme suit: les LUNDIS et les MERCREDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain; (les MERCREDIS allant jusqu'à Pascagoula) les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 h. P. M.
Retour—Il partira d'Ocean Springs le DIMANCHE et le MARDI matin, de Pascagoula, le JEUDI, à 10 heures du matin.
Les voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
PETER MARCY, agent,
20juillet—3m No 116 de la rue de la Commune

Compagnie de paquebots des Lacs et du Golfe de la Nlle-Orléans et de Mandeville.—Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.
Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, partira du bassin New-Canal, capitaine W. L. Cousins.
Le CAMELIA se reliera au steamer WENONA qui va jusqu'à Covington. Il part tous les jours comme suit:
Les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de midi.
Les MARDIS, les MERCREDIS les VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 7 heures.
Il y aura EXCURSION tous les Dimanches. Le steamer partira à l'arrivée du convoi de 8heures A. M. et sera de retour le même soir.
Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.
COHEN M. SORIA, agent,
Rue de l'Union. Nos 11 et 20
N. B.—Afin d'éviter les délais, il faut que le fret se trouve au chemin de fer une heure avant le départ du steamer. 7août

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE St-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA,
1févr—1an Propriétaire.

Aux planteurs de riz.
NOUS venons de recevoir un fort lot de toile à cuve de riz, grandeurs assorties. Nous l'offrons à très bas prix.
BAND, ZELLER & CO,
No 342 rue Tchoupitoulas, en-dessous du marché
23sept—1m Ste Marie.


## La Côte et Bayou Sarah.


Paquebot entre la Nouvelle Orléans, la côte et le Bayou Sara—Deux départs par semaine.

Le steamer LAFOURCHE, capitaine S. Hebo (J. J. Brown, commis) partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures P. M., et tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., à dater de mardi, 15 septembre 1868). Il partira du Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES au soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 12 sept—

BAYOU SARA—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les DIMANCHES, à 5 heures du matin, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir, pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à passagers, du marcheur, Grey Eagle, capitaine V. S. Barassa, partira comme il est dit; et à SON RETOUR, quittera le Bayou Sara tous les JEUDIS et LUNDIS soirs. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE,
3 sept—1m No 17, Nouvelle-Levée.

LES bateaux à vapeur sont hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Nina Simmes, capitaine W. B. Greathouse, commis J. A. Comstock aide de MM. O. Landry et E. Fortin, quittera la Nouvelle Orléans tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O'MELANÇON.
30 août No 11 de la rue Conti

La Côte et le Bayou Lafourche

Paquebot régulier de la Nlle-Orléans, de la côte et de Lafourche.—Trois voyages par semaine.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un faible tirant d'eau, capitaine Durant, commis T. Nicols, part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 10 heures. Il descend la côte, dans le jour, tous les Mercredis, Vendredis et Dimanches. Les planteurs peuvent être assurés que le POWELL continuera le service.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
16sept—1m.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.
Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine Joe. F. Ancola, commis F. A. Charlot, part de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 5 heures du soir et les SAMEDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les LUNDIS et les JEUDIS pendant le jour. Le Samedi, le bateau ira jusqu'à Lockport.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord 9 juin—1m

NATCHEZ.
Paquebot de Natchez—Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.
Le beau bateau à vapeur W. F.D. WAGONER, capitaine W. B. Richardson, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M.
GEO. D. HITE, agent,
16sept— No 17 de la rue Tchoupitoulas.

Bureau du Chemin de fer d'Orléans,
No. 15 RUE DAUPHINE.
LES actionnaires de ladite Compagnie sont notifiés qu'un paiement de $10 par action sera dû et payable à ce bureau le 15 courant.
Par ordre de la Direction,
H. C. BÉRIT,
9 oct—au 20 Sec. pro. tem.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la ville de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 7 octobre 1868.
A une assemblée régulière du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue aujourd'hui, un dividende de quatre piastres par action a été déclaré, payable aux actionnaires le 17 du courant, on après cette date; la taxe des Etats Unis sur ce dividende ayant été payée par la Compagnie.
8 oct—8 WM. F. SINNOTT, secrétaire.

Banque du Sud.
Nlle-Orléans, 25 septembre 1868.
CETTE Banque, continuant ses opérations de change, reçoit des dépôts d'or et de monnaie courante, et fait les affaires de banque en général.
Jours d'escompte: les mercredis et samedis. Les billets doivent être offerts à l'escompte la veille.
26sept—1m THOMAS LAYTON, Président.

Compagnie du Chemin de Fer du Sud Est.
Bureau, No 183 de la rue de la Commune.
LES actionnaires de cette Compagnie sont informés que le premier versement de $1 par action sera dû et devra être fait, à ce bureau, le 22 octobre prochain.
Par ordre des Directeurs,
H. CASTAREDE,
27 sept—1m Secrétaire.

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois.
LE bureau général de cette Compagnie a été transporté au No
26..........Rue Carondelet..........26
(au premier.)
JAMES T. TUCKER,
1er oct—1m Agent général au Sud.

Chemin de fer de Memphis et de Charleston.
Ligne rapide de fret entre
LA NLLE-ORLEANS ET
GRANDE JONCTION, MACON,
NASHVILLE, LYNCHBURG,
CHATTANOOGA, PETERSBURG,
ATLANTA, NORFOLK,
ROME, RICHMOND,
AUGUSTA, BALTIMORE,
CHARLESTON, PHILADELPHIE,
NEW-YORK.
Et tous les points intermédiaires de la ligne.
On donne des connaissements pour tous les points.
Les réclamations pour pertes, avaries ou prix excessifs se règlent aux points de livraison.
Les expéditeurs se voient affranchis de toute dépense et de la commission de l'assurance, de charroi, d'expédition, ni commission.
Le fret sont toujours aussi bas que les plus bas.
Pour plus de détails, s'adresser au bureau au-dessous du City Hotel, ou à notre bureau No 2881 de la rue Poeta ou de la Nouvelle-Orléans.
D. H. FEGER,
Agent général, pour le Sud, du Chemin de fer de Memphis et de Charleston.
16 sept—t20

TAUX DU FRET
ENTRE
La Nouvelle-Orléans
NEW-YORK, BOSTON, PHILADELPHIE et tous les points du Nord et de l'Est par la voie des Grands Chemins de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord et du Mississipi Central, &c.
Chemins de fer d'Est à tous les points.
Aucune assurance n'est nécessaire.
Les connaissements sont signés et les taux garantis pour tout le parcours.
Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.
Les expéditeurs sont informés que nous transportons en ce moment le fret de la Nlle-Orléans à New-York, Boston, Philadelphie, &c, à tous bas prix, et par cette route leur permet de faire une économie de vingt-deux pour cent.
Les réclamations pour pertes, avaries ou prix excessifs seront réglées, dans sept ou huit semaines.
Pour plus de détails, s'adresser au Dépôt, rue Calliope, ou au bureau de la Compagnie, No 25 de la rue Carondelet.
T. S. WILLIAMS,
Surintendant général.
JAMES TONGE,
Agent général pour le frêt. 6 juil—3m

Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
UN convoi de passagers part, tous les jours, à 5 h. 30 P. M. et se relie avec des convois allant à Vicksburg et à Meridian. Il se relie également avec le chemin de fer du Mississippi Central allant au Nord et à l'Est. Les convois des "accommodation" partent, le dimanche, à 7 h. 40 du matin, tous jours à Brookhaven qu'ils atteignent vers midi, et retour, à 3 h. 30 du matin les jeudis. Ils arrivent à 8 h. 30 à la Nlle-Orléans.
Le billet d'excursion sont vendus pour tous les convois du samedi au dimanche et au lundi allant au Nord et les convois du lundi allant au Sud.
Les convois arrivent tout à 1 h. 30 P. M.
L'envoi du fret part tous les jours (excepté le dimanche) à 5 h. 30 A. M.
T. S. WILLIAMS,
Surintendant général.
ED WARE,
Agent général pour les passagers.
JAMES TONGE,
Agent général pour le frêt.
11mai—1m

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA
Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M. et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.
Les expéditeurs et consignataires de fret, sont prévenus que la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, se tiendra de la rue Camp et Commune, peuvent recevoir ou délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.
Le fret pour les stations de chemin, pour les débarcadères du Têche, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, soit tous de bateau à vapeur pour toute la route.
Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé au Brashear.
G. W. R. BAYLEY,
1erfevr Surintendant.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.
COIN DES RUES CARONDELET ET COMMUNE.
Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1868.
CONFORMÉMENT à l'article Quatre de la Charte de cette Compagnie, avis est par le présent donné qu'une élection de Trente trois Directeurs aura lieu aux bureaux de la Compagnie, Lundi, le 26 courant, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
12 sept—10f L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

Louisiana Equitable Life Insurance Company.
CAPITAL.................$500,000
BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE ORLEANS.
— Directeurs —
John Pemberton, W. S. Pike, Ed. Rigney,
R. A. Tyler, J. W. Stone, Alexander Marks
C. H. Slocomb, A. Thompson, C. E. Girardey,
F. Dolhonde, D. B. Penn, W. B. Schmidt,
Geo A. Fosdick, Edw. Barnett, Marshall J. Smith
JOSEPH ELLISON Président. W.S.PIKE, Vice-Président
ST-CLAIR DEARING, Ag. Gén. W. P. HARPER, Sec.
— Médecins examinateurs. —
Dr S. A. Moss, Dr S. Choppin,
Dr G. R. Lemonnier, Dr Henry Smith,
Dr J. Hampden Lewis, Dr W. C. Nichols.
G. A. Breaux, avocat.
La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurance ordinaire et annuelle—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurances participantes et non participantes. Assurance à la fois d'Assurance mutuelle entre Compagnie.
Les paiements ne sont pas forfaits
10avril—1an

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
Fonds capital...............................$500,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000
Bureau No 26, rue du Camp, Bâtisse Story, à l'angle des rues Camp et Commune.
B. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président; E. H. GANUCHEAU, secrétaire
CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de quinze pour cent, ou la participation dans les profits nets, payables en comptant à la fin de chaque année. 1fevr—1an

Wm. B. MORRIS & Co.
AGENCE D'ASSURANCE.
57.........Carondelet.........57
ÆTNA, DE HARTFORD.
Actif..........................$4,650,000.
HOME, DE NEW-HAVEN.
Actif..........................$1,450,000.
Représentant un capital d'assurance de
SIX MILLIONS.
Risques d'incendie, de rivières et de mer écrites;
10 sept—6m


## VENTES JUDICIAIRES

LA DAME LOUISA FREDERICH, épouse &c. vs la DAME M. A. CHAWK & DAVID CHAWK, son époux.

CINQUIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 19 965—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai, le MARDI treize d'octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UNE portion de terre située sur le coteau de la Métairie, en partie dans la Paroisse de Jefferson et en partie dans la Paroisse d'Orléans, en cet Etat, désignée par la lettre A d'après un croquis fait par J A. D'Hemecourt, voyer, daté du 13 janvier 1862 et annexé pour recours à un acte au rapport d'Edouard Barnett, notaire public en cette ville, en date du 13 février 1862.

La dite portion de terre mesure suivant le dit croquis, cent quatre vingt seize pieds quatre pouces et trois lignes sur le Canal derrière, trois cent soixante quatre pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne latérale limitrophe de la portion No Deux, deux cent quatre vingt neuf pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne latérale du côté du chemin de la Métairie et deux cent vingt deux pieds dix pouces de largeur derrière.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
Sep—19 29 6 13

R. MARSH DENMAN & CO., vs PHILIP LYNCH.

SIXIEME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 20,904.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 1er octobre 1868 et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le SAMEDI, dix sept octobre 1868, à 10 1/2 heures A. M., au magasin de R. Marsh Denman & Co rue Gravier, entre celles Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville à la vente publique et adjudication de—

Deux magnifiques voitures et leurs harnais. Le tout neuf.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6 oct—8 9 13 15 17

GEORGE TATE vs WILLIAM C. GRAHAM.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle Orléans—No 28,050—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Geo. W. Avery, ci-devant Shérif et par celui-ci à moi transféré, je procèderai le SAMEDI, vingt-quatre d'octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de tous les droits, titres et intérêt du défendeur W. C. Graham, à savoir: la moitié indivise des propriétés dont description suit:

1o. Un certain îlet de terre situé derrière cette ville, désigné par le numéro soixante-dix suivant croquis annexé à un acte au rapport de F. G. Gottschalk, notaire public en cette ville, en date du 22 janvier 1866.

Le dit îlet est borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Vénus et le Turnpike ou Nouveau Chemin Coquillé et contenant dix terrains numérotés de Un à Dix inclusivement et courant du dit Turnpike ou Nouveau Chemin Coquillé à la rue Vénus. Le numéro un forme l'angle du Turnpike ou Nouveau Chemin Coquillé et de la rue Rocheblave, et le numéro Dix forme l'angle du dit Turnpike ou Nouveau Chemin Coquillé et de la rue Dorgenois.

2o—Six certains terrains situés derrière cette ville, désignés par les numéros sept, à douze inclusivement, de l'îlet numéro soixante-dix, borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Vénus et Euphrosine, et mesurant d'après le dit croquis chacun trente deux pieds de face à la rue Dorgenois. Le numéro sept ayant cent trente deux pieds de profondeur, entre lignes parallèles, les numéros huit, neuf à douze inclusivement chacun trente cinq pieds six pouces de largeur derrière, sur les profondeurs ci-après: Le numéro huit ayant cent vingt huit pieds quatre pouces neuf lignes sur la ligne limitrophe du numéro sept, et cent soixante treize pieds six pouces et six lignes sur la ligne limitrophe du numéro neuf. Le dit numéro neuf ayant cent cinquante huit pieds neuf pouces et cinq lignes sur la ligne limitrophe du numéro dix.—Le dit numéro dix ayant cent quarante quatre pieds quatre pouces et deux lignes sur la ligne limitrophe du numéro onze.—Le dit numéro onze ayant cent vingt neuf pieds trois pouces sur la ligne limitrophe du numéro douze.—Le dit numéro douze formant l'angle des rues Dorgenois et Euphrosine ayant cent quatorze pieds neuf pouces et six lignes de profondeur de face à la rue Euphrosine.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Ces propriétés appartenant au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite conjointement avec Samuel De Bow de Samuel C. Reddle, suivant acte au rapport de F. G. Gottschalk, notaire public en cette ville en date du 24 janvier 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qu'on offrira, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de cinq pour cent l'an de la date, et hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

La dite queuer paiera au comptant, et en ce déduction du prix d'adjudication, les frais d'encanteur, du shérif et du greffier, &c., s'élevant ensemble à la somme de $190 00 ou environ ainsi que le montant des taxes d'Etat, de paroisse et de ville.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
Sept—8 13 17 21 24

BLOOMFIELD & STEEL vs THOMAS P. MAY

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 17,844—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai le MARDI vingt d'octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Trois certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, des Marais, Duquet et Villeré désigné par les numéros six, deux et trois, d'après un plan dressé par J. Pilié, ci-devant voyer, le 3 mai 1839 et déposé dans l'étude de Louis Hermann, alors notaire public en cette ville. Les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir:

Le No six et deux mesurant chacun vingt-un pieds trois pouces de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent dix-sept pieds six pouces et cinq lignes de profondeur; le No un forme l'angle des rues du Canal et des Marais. Le No trois mesure vingt-deux pieds six pouces de face à la rue du Canal et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles mesure également ayant le No deux sur la ligne de ... d'un côté ... la ligne ... sur la rue des Marais.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété ayant été acquise par le défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de George Ruleff, suivant acte au rapport de William Graham, notaire public en cette ville en date du 7 août 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
18 sept—18 27—6 13 20 oct

### VENTES DE CONSTABLE.

H. JUGENS vs M. et Mme HERNANDEZ—No 219

TROISIEME JUSTICE DE PAIX—Paroisse d'Orléans. En vertu d'un writ de fieri facias à moi dirigé par l'Hon John P. Montamat, 3me Juge de la Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente publique, VENDREDI, le vingt-troisième jour d'octobre 1868, à midi, au No 188 rue Bourgogne entre les rues Royale et Bourbon, de la propriété suivante, savoir:

Un lot de meubles suivant inventaire déposé à mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. J. A. MOLAISON,
13 oct—17 et 23 Constable.

JEAN DÉRÉTÉ vs JEAN PIERRE JAMONEAU—No 236.

TROISIÈME Justice de Paix—Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi dirigé par l'Honorable John P. Montamat, Troisième Justice de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente publique, le MARDI troisième jour d'octobre 1868 à midi, au Passage de la Bourse, No 23, entre les rues Canal et Douane, de la propriété suivante:

Un cheval noir, saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. J. A. MOLAISON,
Sept—2 13 Constable


J. B. Walton & Deslonde
ENCANTEURS
Et agents pour la vente, l'achat et le louage de propriétés foncières, d'habitations et de terres; pour la vente d'actions et de scrips, de marchandises et de produits, de cargaisons et coton avariés, de meubles, &c.
Bureau transporté au No 6 de la rue Carondelet, près Canal.
NOUS sollicitons un patronage aussi généreux que celui qui nous a été accordé jusqu'à ce jour et annonçons à nos amis qu'en outre de l'emploi de nos temps et nos services, nous ferons des avances sur hypothèques ou sur nantissements, contre les taxes de ville, d'Etat, d'Etats-Unis et de la ville, à des prix réduits.
Nous ferons des prêts sur des propriétés foncières, des achats de billets et d'effets, des recouvrements des loyers et propriétés présidents et absents.
Nous soldons les intérêts et les taxes foncières dûment sur les propriétés, au meilleur de nos clients.
1er oct—1m J. B. WALTON & DESLONDE.

Meubles de seconde main.
LE soussigné donne les prix les plus élevés de toute espèce de meubles de seconde main.
P. DÉJAN,
(au magasin de meubles),
12 sept—1m Au coin des rues Dauphine et Quartier.

Candi "Barber Pole".
LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES.
NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Vermicelli, Macaroni.
TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI, MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI, SPAGHETTI, &c. &c. constamment fabriqués et à vendre, aux plus bas prix du marché, par
NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Epices. Epices. Epices.
TOUTE espèce d'EPICES MOULUES—Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par
NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Extrait de Café,
CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par
NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Café pur — Moulu et Grillé.
NOUS moulons du CAFÉ tous les jours; nous le garantissons pur et le vendons à bon marché. Nous le grillons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables.
NORMAN & REISS,
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

F. J. QUINLAN & CO.,
Marchands de chapeaux et de casquettes, —feutre et laine.—
ARTICLES EN PAILLE—Pour dames et messieurs
*Changement de local.*
Du No 35 de la rue de la Commune, au No
27..........de la rue des Magasins..........27
Coin Nord Ouest des rues Magasins et Gravier,
F. J. QUINLAN, } Nlle-Orléans.
W. H. OTIS, } New-York. 26sept—1m

BRAUGHN & OGDEN,
AVOCATS,
No 25 du Commercial Place.
LES soussignés ont formé une société. Ils exerceront leur profession dans toutes les Cours fédérales et de l'Etat.
G. H. BRAUGHN
26sept—1m ROBERT N. OGDEN.

A. THOMSON & CO.,
RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES
— ET —
Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger,
Rue Tchoupitoulas, No. 48.
1er sept—1m

JOHN H. KEEP. JAS. S. HOGAN
KEEP & HOGAN,
Importateurs et Marchands de QUINCAILLERIE.
No. 36, de la rue Nouvelle-Levée,
No. 38, de la rue Tchoupitoulas.
5 sept—3me Nlle-Orléans.

DENTISTES.
Dr. C. BLANCKE
416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418
*Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire*
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle.
GRAND SUCCÈS!
LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent; ils sont aussi plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.
26 mars—1an

FONDERIE DE LEEDS
(ETABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à décortiquer, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouchers à fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—1an LEEDS & Co.


## VENTES A L'ENCAN

### PAR GABRIEL LEAUMONT.

Bottes, Souliers, Chapeaux et Habillements.

PAR GABRIEL LEAUMONT—Salle d'encan, 86, Chartres.—MERCREDI, 14 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

150 caisses bottes, souliers et brodequins.
— Aussi —
200 caisses chapeaux pour hommes et enfants.
— Aussi —
300 lots habillements fins et articles de toilette.
Conditions—Comptant. 13 oct

### PAR EUGENE TOURNE.
Successeur de BERNARD TURPIN.

Vente sans réserve, de 5 Crates PORCELAINE.

PAR EUG. TOURNÉ, encanteur—MERCREDI, le 14 octobre 1868, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu, à l'encan, au magasin No 85, rue Vieille-Levée—

5 crates porcelaine, plats, assiettes, &c., &c., en lot à la convenance des marchands
Conditions: comptant, en billets du Trésor. 11oct

### PAR A. DUCHIRON

GRANDE VENTE D'ACAJOU.

PAR A. DUCHIRON, Encanteur—Il sera vendu, le 16 novembre 1868, à midi, au moulin Mariposa, rue St-Joseph, près le Levée—

40,000 pieds acajou de Minatitlan, parfaitement préparé, de grosseurs assorties, de 1 à 5 pouces, longueur ordinaire—en lots au gré des acheteurs.

Egalement—une jolie petite goélette de 13 tonneaux.

Pour les détails, s'adresser à
A. DUCHIRON, Encanteur,
11 oct—J D Nos. 28 et 30 de la rue Tchoupitoulas.

### PAR S. GUINAULT

BELLES VACHES LAITIERES.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 19 octobre 1868, il sera vendu à 11 heures précises du matin, à l'écurie de Cadet Boutland, encoignure Grands-Hommes et Pologne, près du Couvent des Ursulines—

40 belles vaches laitières de premier choix, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler.
3 jolis Taureaux de race anglaise.

Conditions: Jusqu'à $150 comptant; de $150 à $400 six mois; et au-dessus de $400 neuf mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Les acquéreurs seront tenus de fournir leurs billets endossés avant de quitter le lieu de la vente. 13oct

Propriété de valeur, rue Royale, No 231.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI 17 octobre 1868, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un îlet de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Royale, sur 127 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur, entre les rues St-Philippe et Ursulines.—Ensemble, une maison en bois de cinq pièces, galerie sur la rue et galerie fermée derrière. Une belle bâtisse à étage en briques, dans la cour, contenant six pièces et balcon sur la cour; cour carrelée, hangar dans le fond sur toute la largeur du terrain; water-works, puits, latrines, arbres fruitiers, &c. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant.—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $935 du le 19 décembre 1868, et la balance du prix d'adjudication payable à un crédit d'un an en un billet portant 8 pour cent d'intérêts de date et hypothèque.

Acte devant O. De Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis, et les taxes de l'année courante dans en 1868. 11oct

### PAR RENE GUTIERREZ.

Contenu du Café "Star," Liqueurs, Lits en fer, Couvertes, Draps, &c.

PAR RENÉ GUTIERREZ, Encanteur.—MERCREDI, 14 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, au coin des rues Julia et Nouveau-Bassin, le contenu du café "Star," comprenant liqueurs, lits en fer, couvertes, draps, verreries, tableaux, tables, chaises, comptoir, installations de gaz et de buvette, le tout vendu en bloc ou en lots au gré des acheteurs.
Conditions—Comptant. 13 oct

Encan pour Dames.
Chapeaux, Broderies, Articles de toilette, Dentelles, &c

PAR RENÉ GUTIERREZ, encanteur.—MARDI prochain, 13 du courant, à 11 heures du matin et les jours suivants, il sera vendu à l'encan, au magasin de Mme Sophie Sorreve, No 190, rue du Canal—

Chapeaux garnis et non garnis,
Broderies riches,
Dentelles et Rubans,
Articles de toilette, etc

L'attention particulière des dames est appelée sur cette vente importante qui aura lieu, sans réserve, pour cause de changement. Des sièges confortables leur seront réservés.
Conditions—Comptant. 7 oct

### MONTGOMERY BROS. & CO.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., E. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 13 octobre, à 10 heures, à leur salle d'encan, au No 27 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.
— TELS QUE —

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises et berceuses, tables à rallonge en acajou et en noyer, matelas, tables de toilette, tables de cuisine, tapis, tableaux, poterie, batterie de cuisine, etc. —Le contenu de plusieurs maisons bien garnies.
— EGALEMENT —
Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin. 13oct

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE
Elégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., E. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 13 octobre, à 11 heures du matin, aux écuries de F. Lizer, rue Gravier—

Elégants chevaux appareillés,
do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières.

AUSSI—Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 13oct

### PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Emplacement de choix pour les affaires—près le marché du Magasine—Boulevard de la MAGOURIT GRAVIER—Succession de Natale Ballette—No 32,415—Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—NICHOLAS J. HOEY, Encanteurs—Bureau, No 17 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 14 novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de Phil. I. Davignaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 7 octobre 1868, il sera vendu, à l'enchère publique, pour l'acquittement de la succession de Marguerite Gautier, décédée, veuve de Natale Ballette—

UN MORCEAU DE TERRE situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Magasin, Constance, Laurel et Ste Marie, et formant l'angle des rues Magasin et Ste Marie.—Il est composé des terrains Nos 26 et 27 qui se touchent et ont ensemble trente-cinq pieds six pouces de face à la rue des Magasins et sur cent vingt-deux pieds huit pouces six lignes de profondeur et face à la rue Laurel et ledit morceau de terre ayant quarante pieds et quatre pouces de face sur la rue Ste Marie—Avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, le tout d'après un plan sur la ligne limitrophe du Chemin Félicité.

Conditions—Moitié comptant, le reste à un an, à crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur les biens et soumise. Si, à la demande de l'acquéreur, la vente a lieu comptant, il sera tenu au paiement de 8 pour cent par an d'intérêt et tous frais de vente et de timbres, dès la date de la vente.

Le acte de vente, y compris les timbres des Etats-Unis, par devant Octave Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
13 oct—13 26—3 7 14 nov

POUR CAUSE DE DÉPART.

Beaux meubles de salon, salle à manger et chambres à coucher, en bois de rose; piano, pendules, devants de cheminées et autres ornements, verrerie, porcelaine et faïence; meubles de bureau, tapis, &c.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17, Passage de la Bourse—MERCREDI, 14 octobre 1868 à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, à l'enchère publique, dans le local en briques, à quatre étages No 65 de la rue Carondelet, entre les rues Gravier et l'Union, les articles de ménage qui s'y trouvent—

Meubles de salon, en bois de rose massif, damas rouge et damas gris, 10 meubles de chaque couleur; bibliothèque, console de marbre, piano, à portes allongés; et à portes de Faivre, tables à centre en bois de rose, jeu d'échecs, en bois de rose massif; bois de lit Victoria, en bois de rose massif, bureaux en bois de chêne sculpté, avec lit, pendules de cheminée en marbre et en bronze; miroirs, porcelaine, verrerie, &c.

— Egalement —
Un beau piano de Faivre, droit, avec tabouret et pupitre à musique, en bois de rose.
— Egalement —
Une belle collection de MEUBLES DE BUREAUX.
— Egalement —
FOURNEAU et USTENSILES DE CUISINE.
— Et —
Une grande variété d'autres objets utiles dont l'énumération serait trop longue.

Des catalogues donnant une description des articles seront prêts et livrés, au bureau des encanteurs, le 10 du courant.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis, avant la livraison.

Les personnes qui tiennent maison feront bien de venir examiner cette collection qui est de choix et presque neuve. 7 oct.


Extrait de Caldwell.
UNE HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive. Aucun lavage de tête n'est nécessaire.
A vendre par
G. N. MORISON,
Importateur et droguiste en gros,
No 12 de la rue des Magasins.
Dr JAMES SYME,
Droguiste en gros et au détail,
No 139 de la rue du Canal,
Et au dépôt de
FELIX SARON,
No 14 de la rue Baronne, près Canal,
Dr J. HASTINGS,
Droguiste, coin Chemin Félicité et Magasins.

Nlle-Orléans, 14 mai 1868.
EXTRAIT DE CALDWELL.
Ayant analysé cette huile et, dans mes expériences, l'ayant appliqué moi-même, je reconnais que c'est un des meilleurs articles qui aient encore été présentés au public pour rendre aux cheveux leur couleur primitive. En foi de quoi j'ai signé
Signé: FELIX SARON,
Importateur de cheveux, "Southern Emporium,"
G. H. CALDWELL,
Propriétaire de la patente,
Hôtel des Etrangers No 139 de la rue de Chartres.
22 juil—3 fs

AGENCE GENERALE

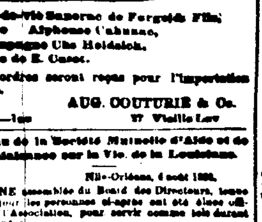

Eau-de-vie Sazerac de Forge fils,
Do Alphonse Cabanne,
Champagne Ulm Heidsick,
Porto de E. Cueot.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Co.
1juin—1an 27 Vieille Levée

Bureau de la Société Mutuelle d'Aide et de Bienfaisance sur la Vie de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 4 août 1868.
A UNE assemblée du Board des Directeurs, tenue ce jour, les personnes ci-après ont été élues officiers de l'Association, pour servir comme tels durant deux années:
JNO. DAVIDSON, président,
W. S. PIKE, vice-président,
R. W. YOUNG, secrétaire,
L. A. FOURNIER, trésorier,
W. R. KOONTZ, avocat,
W. C. NICHOLS, M. D., médecin.
Le bureau de l'Association est établi d'une manière permanente au No 120 rue Carondelet, Davidson's Row, où les officiers de l'Association sont prêts à recevoir les demandes pour être admis comme membres.
6août—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.
Bureau, rue du Camp, No 72, coin Natchez.
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867..............................$...
Pertes, taxes, dépenses, réassurances, &c., payés dans la même période............217,740 70
Actif le 31 décembre 1867.........................376,724 65
Cette Compagnie continue à assurer, aux taux courants de primes, contre les risques des mers, des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies.
ALFRED MOULTON, Président,
Wm M. PERKINS, Vice-Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire.
—Directeurs—
J. M. Allen, J. H. Ludwigsen, R. E. Converse
A. Moulton, Wm Chambers, A. H. May,
B. F. Ethell, John F. Moore, Robert Hare,
Wm M. Perkins, J. B. Leonbour, Jos. C. Rogers.
12 févr—1an t. l. 3 par


## VENTES A L'ENCAN.

### PAR HOFFMAN MARKS & CO

Grande Vente, sans réserve,
—DE—

650 caisses Bottes, Souliers et Brodequins de dames, demoiselles, messieurs, jeunes gens et jeunes garçons—un des plus beaux assortiments de la saison, venant d'être reçu directement des manufactures, par les steamers Sherman et Oriental.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co.—Alex. Levy, encanteur.—MARDI, 13 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 30 de la rue de Chartres—

650 caisses Bottes, Souliers et Brodequins de dames, demoiselles, messieurs, jeunes gens et jeunes garçons—un assortiment général d'articles de ville.
Le tout sans aucune réserve quelconque.
L'attention des acheteurs de la ville et de ceux de la campagne est appelée sur cette vente.
Conditions, à la vente. 13oct

### PAR LOUIS STERN & BRO.

Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR LOUIS STERN & BROS. M. Stern encanteur—500 caisses Bottes, Souliers, Brodequins, Balmorals et Congress—Il sera vendu, MERCREDI, 14 octobre 1868, à 10 heures du matin, dans leurs salles d'encan, No 22 de la rue des Magasins, et No 16 de la rue Gravier—

500 caisses bottes, souliers, brodequins, balmorals et guêtres congress pour dames, femmes, demoiselles, hommes, jeunes gens, jeunes garçons et enfants.

Ces chaussures conviennent pour le commerce de ville et celui de la campagne; elles ont été reçues directement des manufactures, par les derniers steamers, et méritent l'attention du commerce. 13 oct

### PAR VINCENT & CO.

Vente, sans réserve, de tout le stock de Marchandises sèches, fraîches et de saison, Articles de fantaisie, &c. de MM. Fuss & Co, au coin des rues Canal et Baronne.

PAR VINCENT & Co. encanteurs—Il sera vendu, MARDI, 13 octobre, à 10 heures, au coin des rues Canal et Baronne—No 100 de la rue du Canal—

*Tout le stock de marchandises sèches, articles de fantaisie, &c., &c., du susdit magasin,*

Comprenant
300 LOTS DE MARCHANDISES SECHES ET BIEN CHOISIES, TELLES QU'ON EN TROUVE DANS UN MAGASIN DE DETAIL DE PREMIER ORDRE.
Le tout sera vendu sans aucune réserve.
Conditions libérales à la vente. 11oct

Grande vente de marchandises sèches étrangères et américaines,

Sur lesquelles l'attention des acheteurs est appelée.

PAR VINCENT & Co—Il sera vendu, MARDI, 13 d'octobre, à 10 heures, au No 16 de la rue de Chartres—

120 caisses et balles de marchandises sèches étrangères et américaines, de fonds.
—ET—
400 lots de marchandises de choix, de saison courante.

L'assortiment le plus grand et le plus varié de la saison, que les acheteurs sont invités à venir examiner. 11oct

### PAR HOLZ, BLOHM & CO.

Grande vente de marchandises sèches.

PAR HOLZ, BLOHM & CO—John C. Blohm, encanteur—MARDI, 13 octobre, à 10 heures, il sera vendu, au No. 21 de la rue de Chartres—

400 lots marchandises sèches étrangères et américaines, habillements, chemises, lingerie, chapeaux et "notions."

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 13 oct— 1

### PAR D. E. MORPHY.

Corde de Manille, Ficelle, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.—Il sera vendu MARDI, 13 octobre 1868, à 10 heures du matin, au magasin No 67 de la rue des Magasins—

Corde de Manille; lignes de mer rondes, Hal lines, ... ficelle Marline. franche d'emballage; cordes à chanvre, cordes à fouets et faisceaux de crin ... &c.
Conditions—Comptant. 13 oct—

### PAR E. ROGER & CO

Marchandises sèches et articles de fantaisie.

PAR E. ROGER & Co.—Henry Samory, encanteur, MARDI, 13 octobre, il sera vendu à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—

300 lots marchandises sèches étrangères et américaines, comprenant un assortiment général
— Aussi —
Une facture d'articles de fantaisie sans aucune espèce de réserve.
Conditions—à la vente. 11 oct—2f

### PAR H. SCOTT.

Jouets, Instruments de musique, Articles de Fantaisie.

Vente, à l'encan, de tout le stock du No 199 de la rue du Canal.

Stock importé directement de l'Europe.

PAR H. SCOTT, H. Marks, encanteur—Bureau et salle d'encan, No 60 de la rue de Chartres—MARDI, 13 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à l'encan, sans réserve, pour solde—tout le stock d'articles importés d'Europe, à l'ancien magasin No 199 de la rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts—

Un grand assortiment de jouets, instruments de musique, broderies, en vert et rond, bandes cols, poignets, dentelles, galons, fils, soies, articles de toilettes, poignées, brosses, articles en papier mâché, pipes en écume de mer, gilets et mouchoirs, etc., etc., et une vitrine à l'usage des marchands. &c., &c.
Conditions—Comptant. 11 oct

### PAR O. VALETON.

Bottes, souliers et divers, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON Encanteur—Bureau 43 rue Tchoupitoulas—MARDI, 13 octobre, à 11 heures du matin, il sera vendu—

B. Jacob & Co. 1 caisse bottes,
1 do souliers,
1 do cartons bottines pour dames,
(L) C. 2 1 caisse souliers,
Bolding & Co. 1 caisse marchandises de fantaisie
Conditions comptant. 11 oct.

Distillerie complète, en parfait ordre—à l'encan.

PAR O. VALETON, encanteur—MARDI, 13 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 36 rue Julia, entre Commune et Nouvelle-Levée, Une distillerie complète en parfait ordre, consistant en, avec 24 cuves à fermentation, 2 réservoirs.

10 fûtres, 1 réservoir et une pompe.
Conditions comptant. 9 oct

### PAR CHARLES E. FORTIER

Successeur de JEAN DEBANCENS.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur, bureau, Passage de la Bourse No 8—JEUDI, 15 octobre 1868, à midi, sur les lieux, à Alger, dans la rue Chestnut, entre les rues Lapeyrouse et Bourgogne, Alger, en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 10 octobre 1868—

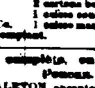

Une jument Sorrel,
Une vache laitière,
Un fauteuil de chêne, à deux coups,
Une chaudière,
Une armoire
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 11oct—11 13 15

### PAR G. DE FERIET.

Très joli cottage situé rue des Bons Enfants entre Music et Piété.—Succession de MARY GRATTEN—Veuve de J. W. Westcombe—No 20 09.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau, No 26 de la rue Bienville—MARDI, le 3 novembre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Louis Dovignaud, juge de la Seconde Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 6 octobre 1868—

Un terrain situé dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues des Bons Enfants, Music, Poètes et Piété, lequel ledit terrain est désigné par le No 2 et également par le No 7, suivant un plan dressé par M. Bourgeois, daté du 28 février 1859, et mesurant en mesure américaine, vingt-neuf pieds de face à la rue des Bons Enfants sur 127 pieds 7½ pouces de profondeur. Les bâtisses comprennent un joli cottage en bois, ayant quatre pièces, galerie devant, cuisine, citerne en bois et autres dépendances.
Conditions—Comptant.

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des Etats-Unis, par devant Octave Morel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
10oct—13 17 21 31 7 et 11nov

Vente positive et sans limite, à l'enchère publique, de tout le contenu du magasin situé aux Nos 164 et 166 de la rue du Canal—lequel contenu a été transporté, pour la vente, au magasin de l'encanteur, No 26 de la rue Bienville.

PAR G. DE FERIET encanteur. Bureau, No 26 de la rue Bienville—MERCREDI, 14 octobre 1868, à midi, au magasin de l'encanteur, No 26 de la rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, il sera vendu, à l'enchère publique, sans aucune limite ou réserve—Le contenu du magasin Nos 164 et 166 de la rue du Canal, comprenant

Pupitres, chaises et escabeaux à siège en rotin, vitrines de comptoirs, presses à lettres, machines à coudre, porte-manteaux et jupons, enseignes, tables à allonges, comptoirs, étagères, etc.
— Egalement —
Un lot (environ 200) de ... environ 30 paquets de matériaux, corsets, chandeliers et branches à gaz
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 7 oct—11, 13 14

Concession d'une Forge, à l'encan.
Succession de JOSEPH STEIL.—No 32 592.

PAR G. DE FERIET, encanteur.—Bureau, No 26, rue Bienville—VENDREDI, le 16 octobre 1868, à 11 heures du matin, il sera vendu, sur les lieux, rue Ste Thérèse, entre celles de Tchoupitoulas et St Thomas, conformément à un ordre de l'Honorable Louis Duvignaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 septembre 1868—

Le contenu d'une forge se composant d'enclumes, soufflets de forge, marteaux, tenailles, etc.
Egalement—Un lot de vieux fer.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 6 oct—6 16 16


TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDON,
Pharmacien de l'Université de Paris,
Bon Goutt et Remparts

INJECTION RICORD.

UN REMEDE INFAILLIBLE
Injection Ricord—Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour
La GONORRHÉE dans toutes ses phases,
L'ECOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés,
La FLUOR ALBUS ou FLEURS BLANCHES.

Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un remède interne qui, et de l'emploi et les personnes qui peuvent ... des mois et même des années ... ayé de fruit, le certitude d'une guérison rapide et radicale.

La préparation Ricord soulage immédiatement les personnes atteintes des fleurs blanches, mal si commun dans les climats chauds.

AVERTISSEMENT—L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS, gravés dans le verre. La même inscription se trouve sur la capsule.
MAUBSELL & BOGEL,
1 août— Agents pour la vente en gros


CONSULAT DE FRANCE
AVIS MENSUEL. OCTOBRE 1868.

Sont invitées à se présenter au consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent ou celles de leurs héritiers, leurs amis ou connaissances qui seraient priés d'en donner avis au consulat.

A
Adet Mme, née Marceline Roque
Arnoux Virginie Mlle
Altiaud ou Aillard Louis
B
Blanche Louis docteur
Dublor Benjamin
Bonnetti Jules
Barbezat Victor et Xavier de la Pointe à la Hache
Loo
Bajon Jean-Marie
Bosso Jean
C
Cabire Emile, origine de Mouttat, Landes
Cassadon Gabriel
Chaubey Jean-Marie
D
Darive Joseph
Denot Jacques et famille
De Barde Charles
Delaunne Mme née Wibratte
Daquin Jules Mme née Bredon
Donel Pierre
F
Fleschère Philippe
Fouad ou Juinet ou Tumet Pierre
Fonteral Ernest
Flacher-Wiestein Mme
G
Gulbert
Guenin Mme née Marianne Drianey
H
Heiser Mme Vve née Augustine Orsif

Jenneneau Jean
Jonin Charles
Jung Joseph Auguste Alexandre et Joseph Auguste Louis
L
Lafon Pierre
Laurier Mme
Laudreau Frédéric, avocat
Leroy Eugène
Laville François
Larroey Jean
M
Mme Louis Alexandre
Morel Rogulus et Alphonse
Monamy Mme
Mamon Anthony
Montaville Jean-Baptiste Guérin
Montant Jean et Henri
Molière Antoine Mme Vve
Monier Chrétien
Mouret Pierre René, des Opelousas, Lne
Mesnard Jean-Baptiste
N
Nicolas Guillaume, orfèvre
Q
Quentin Arsène Mme Vve
R
Reveur Joseph
Ray Louis Auguste
T
Toulouse Laborie
Tisset Louis Aristide, agronome
Taple Bernard, origine de Barry, Hautes Pyrénées
V
Valet Antoine